

**FORMATION
HABILITATION ELECTRIQUE
NIVEAU 0 : B0 / H0 / H0V
Chef de Chantier**

Objectifs : A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les notions d'électricité et les risques qui en découlent
- Connaître les prescriptions de sécurité électrique (NF C18 510)
- Savoir ce que les niveaux « B0, H0 et H0V » autorisent et interdisent
- Réaliser et faire réaliser un travail en sécurité.

Recommandation ou Obligation Légale :

- Code du travail : article R 4544-10
- Norme NF C18 510

Public concerné :

- Chargé de chantier : personne chargée d'assurer la direction des travaux, et **encadrant** des personnes pour des **travaux non électriques** (peintre, maçon, nettoyage...) dans un environnement soumis au risque électrique.

Prérequis :

- Aptitude médicale
- Aucune connaissance particulière en électricité

Démarche et moyens pédagogiques :

- Pédagogie participative faisant appel à l'expérience et aux connaissances des participants
- Exposé et discussions étayés par des textes réglementaires
- Présentation des équipements électriques les plus courants et des risques qu'ils présentent
- Illustration : PowerPoint, vidéo
- Remise d'un dossier de stage
- Mise en situation de travail (pratique)
- Formateur CAMIRA ayant une expérience professionnelle et technique

Validation :

- Test théorique et pratique

GRENOBLE 38000
155-157 cours Berriat

Tél : 04.72.23.01.20

I - Réglementation

- Connaissance de la norme NF C18 510
- Principe et procédure d'habilitation
- Les symboles d'habilitation : définition, limites
- Les limites des niveaux d'habilitation (autorisations et interdictions)

II- L'électricité

- Notions élémentaires à travers des exemples concrets
- Fonctions de l'appareillage : les risques
- Interventions et travaux non électriques en B.T.
- Travaux non électriques en H.T.

III- Effets et dangers du courant électrique

- Effet du courant électrique (électrisation, électrocution, brûlures...)
- Exemples d'accidents
- Conduite à tenir en cas d'accident : secourisme électrique, intervention incendie.

IV- Travailler en Sécurité

- Les domaines de tension (limite, matériel...)
- Les zones d'environnement (limite, risques)
- La signalétique
- Le matériel électrique (fonctions, risques, domaine de tension)
- Identifier les risques
- Rôle des différents intervenants
- Autorisation de travaux
- Les prescriptions et instructions de sécurité relatives aux zones, travaux et interventions réalisés
- Les équipements de protection collective et individuelle
- Matériel et outillage : choix, risques et utilisation
- Moyens de protection contre les contacts directs et indirects
- Prévention des incendies dans les installations électriques

V - Présentation des équipements électriques :

- Installation H.T. et B.T. : armoires et locaux
- Connaissances pour faire son travail en sécurité électrique.

VI – Spécificité « Chargé de Chantier » :

- Utilisation des documents correspondants
- Identification des acteurs
- Analyser les risques.
- Définir et mettre en place la zone de travail
- Assurer la surveillance du chantier (risque électrique)
- Faire appliquer les instructions de sécurité

VII- Pratique

- Pratique sur des matériels pédagogiques, ouvrages et installation type adaptés aux niveaux d'habilitation.

Evaluation des connaissances, savoirs et savoir-faire

CORBAS 69960
3, rue de la Vanoise

Fax : 04.72.23.50.81